

# PACK : CFM-CHALLENGE OPEN 2022

## Contenu :

- Inscription automatique au Championnat de France de la Montagne
- Gestion automatisée des bulletins d'engagement via le site : <https://inscriptions.ffsa.org>
- Remise forfaitaire sur chaque engagement par épreuve : 50 €
- Format de parution dans le guide annuel
- Format de parution sur le site web : [www.cfm-challenge.com](http://www.cfm-challenge.com) & [www.ffsamontagne.org](http://www.ffsamontagne.org)
- Numéro de course à la saison
- 2 Laissez-passer FFSA permanents et nominatifs (pilote & accompagnateur)
- Participation à la Remise des Prix du CFM-CHALLENGE
- Citation par le speaker officiel
- Exposition favorisée sur les images télévisées
- Exposition favorisée sur les Communiqués de Presse FFSA
- Bilan sportif personnalisé réalisé sous forme d'interview à l'issue de la saison

## Conditions d'engagement :

- Etre titulaire, au minimum, d'une licence Nationale Concurrent Conducteur FFSA 2022 (NCC). Les licenciés étrangers devront être en possession d'une attestation de leur ASN les autorisant à participer aux différentes épreuves du Championnat de France de la Montagne 2022.
- S'engager à disputer au minimum 6 épreuves du Championnat de France de la Montagne 2022. Le nombre d'épreuves disputées correspond au nombre d'épreuves sur lesquelles le pilote figure sur la liste des concurrents autorisés à prendre le départ aux essais.

## Modalités de classement :

- Chaque pilote engagé au sein du "CFM-CHALLENGE" est classé dans le challenge OPEN correspondant à la classe à laquelle appartient sa voiture.
- Le classement final d'un challenge OPEN s'effectue, en cumulant les 8 meilleurs résultats obtenus par chaque pilote durant la saison.
- L'attribution des points sur chaque épreuve est identique à l'attribution des points du Championnat de France de la Montagne 2022.
- En cas d'égalité, si plusieurs pilotes totalisent le même nombre de points au classement final d'un challenge OPEN, ils seront successivement départagés sur :
  - le nombre de 1ères places obtenues
  - le nombre de 2èmes places obtenues
  - le nombre de 3èmes places obtenues

## Remise des prix :

En fin de saison, les lauréats sont récompensés de la manière suivante, pour chaque challenge Open primé :

- Au 1<sup>er</sup> : 650 € + un Trophée (à partir de 3 engagés)
- Au 2<sup>ème</sup> : 350 € + un Trophée (si 4 à 6 engagés)

- Au 3<sup>ème</sup> : 250 € + un Trophée (si plus de 6 engagés)
- Lorsqu'un challenge Open comporte moins de 3 pilotes, le challenge n'est pas primé en numéraire. Le vainqueur est récompensé d'un trophée.
- Un challenge Open qui n'est pas primé (comptant 2 pilotes participant) peut devenir primé en cours de saison, si un nouveau pilote intègre ce challenge. Ce nouveau pilote ne devra pas avoir été préalablement inscrit dans un autre Challenge Open primé.
- Les Champions de France des Séries Sport et Production 2022 sont récompensés d'une prime de 1.000 € au titre de Champion de France de sa Série. Les Championnes de France des Séries Sport et Production 2022 se voient attribuer un Pack CFM-CHALLENGE OPEN pour le Championnat de France de la Montagne 2023. Ces prix ne sont pas cumulables avec les primes distribuées dans le cadre du challenge OPEN.
- Aux récompenses ci-dessus peuvent s'ajouter des éventuels cadeaux offerts par les partenaires du "CFM-CHALLENGE".
- Tout pilote récompensé, absent lors de la cérémonie de remise des prix du CFM-CHALLENGE, se verra privé de la totalité de ses récompenses sauf cas de force majeure.

**Prix du pack :**

Le montant de l'inscription au "CFM-CHALLENGE OPEN" est fixé à 650 € TTC (541,66 € HT).